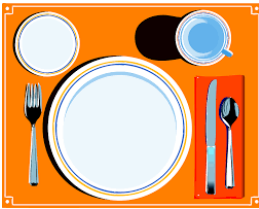


Les règles de bonne conduite au RESTAURANT SCOLAIRE

1 – J’attends l’appel de ma classe.

A mon appel, je rejoins le sas et j’attends mon passage dans le calme.

Je ne prends que ce que je mange. Je goûte un peu de tout.



2 – Je me sers en **entrée** et je vais m’installer. Je dois obligatoirement goûter. Je peux aussi aller me resservir.

Ensuite, je vais me servir en **plat de résistance**.

Lorsque j’ai terminé, je peux aller chercher le **dessert**.

Tout le **pain** déposé sur mon plateau devra être consommé.

3 – Je n’ai pas le droit de sortir de la nourriture du self.

4 – Je dois avoir un comportement poli, discret, calme, respectueux des biens et des personnes.

5 – Je ne fais pas accélérer ceux qui mangent et je ne leur demande pas d’aller manger ailleurs, pour libérer des places.

6 – Je dois libérer ma place dès que j’ai fini de manger et je dois laisser la table propre.

7 – A la fin du repas, je dois trier sur mon plateau les déchets alimentaires et les déchets ménagers.



8 – Je dois respecter le matériel qui est mis à ma disposition.

9 – Si je participe à une activité nécessitant un passage prioritaire, je dois faire la demande d’une carte prioritaire à l’adulte responsable de cette activité. Je la présente impérativement à l’entrée du self lors des appels prioritaires.

10 – Ma carte de self doit rester dans son état d’origine. En cas de détérioration, de casse ou de perte, une nouvelle carte sera fournie pour un coût de 5€.

Lorsque j’ai oublié ma carte, j’attends que l’adulte me donne l’autorisation de passer.

TOUT ÉLÈVE QUI NE RESPECTERA PAS CES RÈGLES SERA SANCTIONNÉ. IL POURRA, EN FONCTION DE LA GRAVITÉ, EFFECTUER DES TÂCHES D’INTÉRÊT GÉNÉRAL.